ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N°					
EN	DATE DU				
Article R.411-18 du code c Dérogation temporaire a les articles 1 et 2 de l'arrê	ux interdictions de	circulations gér			s par
MOTIF ET NATURE D	<u>U TRANSPORT :</u>				
DEROGATION VALA	BLE DU :				
DEPARTEMENTS TRA	VERSES :				
DEPARTEMENT DE DEPART :					
<u>DEPARTEMENT DE RI</u>	ETOUR :				
VEHICULES CONCERNES (le cas échéant)					
TYPE	MARQUE	PTAC/F		N° IMMATRICULA	TION
				-	

Une copie de l'arrêté préfectoral et son annexe doivent se trouver à bord du véhicule et pouvoir être présentés aux agents chargés du contrôle